



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 16 mars 2021 à 13 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière et M<sup>e</sup> Séléna Beaumont-Demers, assistante-greffière ainsi que Luc Beaudoin, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Linda Brouillette, Isabelle Cloutier, Geneviève D'Amours, Denis Doucet, Lucie Gagnon, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Josée Laurin, François Léveillé, Catherine Marchand, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Alain Renaud, Marie-Hélène Rivard, Rachel Rivard, Élise Robillard, Isabelle Sabourin, Mario St-Pierre et Isabelle Veilleux.

### **CAUP20210316-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h 30** - Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 16 mars 2021.

**3.6 Projet numéro 123418** - Dérogation mineure - Construire une habitation unifamiliale isolée - 72, rue William-Davis - District électoral d'Aylmer - Audrey Bureau

Monsieur le conseiller Mike Duggan précise que ce projet a été présenté au CCU et que le promoteur a fait des modifications pour amoindrir les impacts sur le boisé.

**6.2 Projet numéro 123364 --> CES** - Règlement numéro 886-2021 décrétant un programme d'aide financière pour la mise en valeur du patrimoine bâti sur le territoire de la ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon indique avoir reçu des questions concernant les architectes locaux accrédités et les technologues.

Monsieur Mathieu Bélanger indique qu'il n'y aura pas de liste à cet effet. Il devra revenir aux membres du conseil concernant les technologues.

Madame la conseillère Audrey Bureau indique un possible conflit d'intérêts.

**6.1 Projet numéro 123362 --> CES** - Règlement numéro 875-2021 visant une occupation du domaine public par des camions-cuisine afin de permettre la cuisine de rue sur le territoire de la ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc suggère quelques modifications à la formulation du règlement qui sont lues aux membres du conseil.

Monsieur Bélanger indique que les trois premières modifications sont possibles puisqu'elles ne modifient pas le sens du règlement. Des validations sont requises quant au quatrième point, soit le retrait à l'article 22, des mots « premier arrivé premier servi » et cette modification sera proposée à un stade ultérieur.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier demande que les amendements soient soumis par écrit avant de se prononcer. Monsieur le conseiller Daniel Champagne approuve la demande de son collègue. Les modifications seront envoyées par monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc par courriel à ses collègues.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse indique qu'il ne votera pas sur le dossier ayant un potentiel conflit d'intérêts.

Madame la greffière précise que l'amendement pourra être voté lors du conseil municipal. Les modifications ne seront pas faites à l'ordre du jour, mais le seront lors du conseil.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette souligne le travail du comité de relance du centre-ville et l'accompagnement des services et les intervenants du milieu. Elle indique que les associations des commerçants ont été rencontrées et voudrait savoir si elles ont reçu des réponses officielles. Monsieur Bélanger indique que non, mais que les préoccupations de Vision Centre-Ville ont été entendues dans la rédaction règlementaire et qu'un suivi sera fait. Madame la conseillère Myriam Nadeau indique que l'Association des commerçants Quartier Gréber a obtenu de sa part, des réponses à leurs interrogations.

**9.7 Projet numéro 123435 - PIIA - Construire une habitation unifamiliale isolée dans un boisé de protection et d'intégration - 968, chemin Klock - District électoral de Deschênes – Mike Duggan**

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique qu'il s'agit d'un projet qui est passé au préalable au conseil municipal et qui a été modifié.

**9.9 Projet numéro 123658 - Règlement d'administration - Ouvrir l'aire d'expansion urbaine des Vallées pour le développement - Lots 4 206 652, 4 313 992, 4 064 290 et 3 231 500 - District électoral de Bellevue - Pierre Lanthier**

Monsieur le conseiller Daniel Champagne invite monsieur Mathieu Bélanger à débiter la présentation. Il commence avec la mise en contexte et les différents éléments analysés par le Service de l'urbanisme et du développement durable. Il présente également les recommandations du service.

Monsieur le conseiller Pierre Lanthier remercie les équipes de l'analyse qui a été produite. L'ouverture de cette aire d'expansion est essentielle dans le secteur puisqu'elle permettrait l'ouverture éventuelle d'une école et de régler les différents problèmes d'eau de surface.

Il revient sur les besoins des résidents du secteur. La qualité de vie des citoyens serait améliorée grâce au bassin de rétention et de l'école puisqu'il s'agit d'un secteur avec beaucoup de problèmes au niveau de l'accumulation des eaux. Avec l'école, un trottoir sera également construit au bénéfice des marcheurs. Il y a eu de nombreuses lettres d'appui dont celles des résidents des secteurs, du député provincial, de l'Association de quartier et de la commission scolaire des Draveurs. C'est une ouverture de projet qui permettra de combler de nombreux besoins dans le secteur.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin indique être favorable à l'ouverture de l'aire d'expansion, bien que la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement durable soit défavorable. Le CCU, composé majoritairement de citoyens, a également donné son appui au projet.

Monsieur le conseiller Marc Carrière souligne son appui au projet. Ce projet permet d'améliorer la qualité de vie des résidents qui habitent déjà ce secteur et ceux qui s'installeront éventuellement dans le nouveau projet.

Madame la conseillère Myriam Nadeau fait part de son désaccord quant à l'ouverture de l'aire d'expansion. Il y a une volonté de lutter contre l'étalement urbain, qui n'est pas rentable pour la Ville. L'étalement fait en sorte que les services sont plus dispendieux. Elle note que les élèves de l'école se déplacent à pied pour se rendre à l'école, mais que les adolescents auront besoin d'un service de transport collectif, et s'interroge sur la possibilité de l'offrir compte tenu de la densité. Elle ne peut voter à l'encontre des objectifs du schéma d'aménagement.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron ajoute qu'elle votera aussi contre le projet, bien qu'elle soit pour l'arrivée d'une nouvelle école et pour la gestion des eaux. Elle précise qu'il faut gérer les conséquences des étranges choix d'aménagements qui ont été faits par le passé. Il s'agit d'étalement urbain et elle s'y opposera par principe. Il ne faut pas perpétuer une façon de gérer la Ville qui n'a pas servi par le passé.

Madame la conseillère Renée Amyot considère que l'opportunité actuelle pèse plus lourd dans la balance que le maintien de l'air d'expansion.

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette comprend les deux positions, et ajoute que ce n'est pas un terrain avec une grande valeur écologique. La canalisation de la rue Chambord et la mise en place du bassin sont nécessaires pour le bien-être des citoyens actuels de ce secteur, puisqu'il y a beaucoup de refoulements dans les sous-sols. Elle appuiera l'ouverture de l'aire d'expansion.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique faire échos aux propos de madame Marquis-Bissonnette, et que les éléments quant au bassin de rétention et quant à l'école sont à l'avantage des citoyens.

Monsieur le conseiller Pierre Lanthier reprend la parole et conclue en mentionnant qu'en ouvrant l'aire d'expansion pour les fins d'un projet immobilier, monsieur Montreuil cèdera le terrain pour l'école et celui pour le bassin de rétention. La principale préoccupation est de régler le problème des eaux.

**12.2 Projet numéro 123321 --> CES - Acquisition de gré à gré d'une partie du lot 1 253 334 - Aménagement d'une piste cyclable longeant le rapibus vers l'Est - 105, boulevard Lorrain - District électoral du Lac-Beauchamp – Jean-François LeBlanc**

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc indique que l'acquisition du lot est une bonne nouvelle pour l'arrivée de la piste cyclable qui longera le rapibus.

**14.6 Projet numéro 123463 – Adoption du Bilan du plan de travail 2019-2020 et du Plan de travail 2021-2022 de la Commission jeunesse**

Madame la conseillère Isabelle N. Miron présente le bilan 2020 de la Commission jeunesse et précise qu'il peut être trouvé sur la page Facebook de la Ville de Gatineau. Les réalisations y sont détaillées. Il s'agit d'une des meilleures commissions en termes de participation citoyenne à la Ville. Les réalisations et les objectifs inclus au plan de travail sont décrits.

**14.7 Projet numéro 123465 – Adoption du Bilan du plan de travail 2020 et du Plan de travail 2021 de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration de Gatineau**

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin explique les six grands chantiers 2021 et les enjeux associés.

**14.8 Projet numéro 123462 - Adoption du Bilan du plan de travail 2019-2020 et du Plan de travail 2021 -2022 de la Commission Gatineau, Ville en santé**

Madame la conseillère Renée Amyot remercie les représentants d'organismes et d'institutions et les élus siégeant avec elle à la Commission Gatineau, Ville en santé. Le bilan et le plan de travail sont présentés.

**14.9 Projet numéro 123464 - Adoption du Bilan du plan de travail 2019-2020 et du Plan de travail 2021-2022 de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire**

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse fait un résumé, indiquant que le document est sur le site web de la Ville. Les réalisations 2019-2020 sont présentées et le plan de travail pour l'année à venir également.

**15.3 Projet numéro 123471 - Adoption du bilan du plan de travail 2019-2020 et du plan de travail 2021-2022 du Comité de toponymie**

Madame la conseillère Myriam Nadeau présente le bilan et le plan de travail du Comité de toponymie, les objectifs d'adopter des toponymes de femmes provenant de la culture autochtone et de la diversité sont poursuivis.

Monsieur le conseiller Marc Carrière intervient dans le cadre de l'adoption des bilans et plans de travail des commissions et comités afin de féliciter les membres du conseil et les citoyens y siégeant. Il profite de l'occasion pour souligner le leadership de l'administration.

**15.4 Projet numéro 123470** - Adoption du bilan du plan de travail 2019-2020 et du plan de travail 2021-2022 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine

Madame la conseillère Isabelle N. Miron explique les objectifs et le bilan 2019-2020. Le plan de travail 2021-2022 est également présenté.

**15.5 Projet numéro 123472** - Adoption du bilan 2020 des travaux de la Table de concertation sur les événements et du plan de travail 2021

Monsieur le conseiller Mike Duggan indique que la Table de concertation sur les événements est un nouvel outil, et que la première rencontre a eu lieu en mai 2020. Il énumère les objectifs de la Table de concertation.

**25.2 Projet numéro 123460** – Adoption du bilan du plan de travail 2019-2020 et du plan de travail 2021-2022 de la Commission de développement économique

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc prend la parole et souligne sa fierté de présider cette Commission. Il souligne le travail des membres à la Commission et présente le travail à réaliser pour la période 2021-2022.

**28.1 Projet numéro 123544** - Avis de motion et dépôt de Règlement numéro 183-16-2021 modifiant la liste des parcs à chiens du Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que cet item sera retiré, et qu'il fera l'objet d'un retour au conseil d'avril.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier ajoute qu'une présentation publique sera faite dans les prochaines semaines.

Madame la conseillère Louise Boudrias désire s'assurer qu'un retour au conseil en avril permettra au préalable d'avoir eu la présentation en public et d'avoir consulté les Associations canines. Monsieur Tessier ajoute qu'il n'y aura pas d'avis de motion déposé au conseil au préalable à la présentation.

Monsieur Luc Bard ajoute que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire sera interpellée dans le processus et qu'il est prévu de faire une présentation au comité plénier le 30 mars prochain.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne remercie des commentaires et des informations reçues dans ce dossier. Il ajoute qu'il s'agit d'une obligation pour la municipalité de se conformer à des dispositions provinciales.

Monsieur LeBlanc demande des informations sur ce qui est public dans l'information obtenue. Si les citoyens sont sollicités, il voudrait pouvoir leur fournir de l'information, ou déterminer si des informations seront acheminées par les communications. Monsieur Tessier indique que le contenu d'un projet de règlement est public.

Monsieur Bard indique que dans le cadre de la séance de travail avec la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, il sera également question d'un plan de communication.

**28.5 Projet numéro 123437** - Adoption du bilan du plan de travail 2019-2020 et du plan de travail 2021 de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette préside depuis plus de trois ans sur cette commission. Elle remercie les membres élus, citoyens et l'administration qui participent à la commission. Elle présente le plan de travail et les objectifs à venir.

**28.7 Projet numéro 123719 - Adoption du plan d'action 2021-2025 de la Politique d'économie sociale**

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc prend la parole et indique qu'il s'agit d'une nouvelle politique. Il en présente le plan d'action 2021-2025.

**28.6 Projet numéro 123439 - Adoption du bilan du plan de travail 2019-2020 et du plan de travail 2021 de la commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité**

La présentation est effectuée par madame la conseillère Audrey Bureau. Elle présente le bilan et le plan de travail de la commission.

**28.11 Projet numéro 123687 --> CES - Budget pour l'élection municipale de 2021 et tarif de rémunération du personnel électoral**

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin s'interroge sur les bureaux de vote dans les résidences pour personnes âgées et la possibilité que des locaux soient aménagés à ces fins. Madame la greffière répond que pour les élections municipales de l'automne prochain, dans le contexte de la pandémie, des modalités seront offertes pour les personnes vulnérables. Les bureaux de vote itinérant seront impossibles en raison de la pandémie, et le vote par correspondance sera mis de l'avant.

Monsieur Champagne indique que les informations reçues comme conseiller ou candidat sont les mêmes que pour l'ensemble des gens qui le demandent.

**29.1 Correspondance numéro 123614 - Avis de proposition est donné par monsieur le conseiller Jean Lessard qu'à la séance du 13 avril 2021 sera déposé un projet de résolution pour permettre aux producteurs en zone agricole de chasser en tout temps pour protéger les récoltes et les élevages**

Monsieur le conseiller Jean Lessard précise que l'idée n'est pas d'ouvrir la chasse à toute fin, qu'il s'agit d'un dernier recours pour les agriculteurs.

**29.4 Projet numéro 123586 - Mandater les services municipaux de revoir la réglementation municipale afin d'autoriser la SPCA de l'Outaouais à stériliser les chats sauvages - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Cédric Tessier au conseil municipal du 8 décembre 2020**

Monsieur le conseiller Cédric Tessier précise que la SPCA n'a pas le droit de procéder à la stérilisation des chats actuellement et que l'objectif est de contrôler la population de chats sauvages pour qu'elle diminue avec les années.

**Fin du caucus préparatoire public à 16 h 15.**